

# Emploi

Après avoir perdu près de 570 000 emplois au cours des trois dernières années (de fin 1990 à fin 1993), les secteurs marchands non agricoles (SMNA) voient de nouveau leurs effectifs croître. Ce retournement de tendance, sensible dès le début de l'année 1994, est de plus forte ampleur que lors de la reprise de l'emploi de 1985-1986. Ainsi, le retour de la croissance s'accompagnerait d'une hausse de l'emploi SMNA de l'ordre de 1,5 % sur l'ensemble de l'année 1994 : environ 210 000 emplois auraient ainsi été créés. Par la suite, les créations nettes d'emplois continueraient à un rythme voisin de celui de 1994, et atteindraient +1,0 % sur la première moitié de 1995 (soit environ 145 000 emplois). Ces augmentations résulteraient d'une accélération des effectifs dans les services marchands dès 1994 mais également de créations d'emplois dans les branches manufacturières au premier semestre de 1995 après la stabilité observée sur le second semestre de 1994. Les résultats concernant les services et les commerces doivent être enregistrés avec prudence, les données étant fragiles en raison notamment de la proportion élevée de petits établissements non couverts par la statistique infra-annuelle. Cette reprise correspondrait, pour une grande part, à un développement, fort en début d'année puis atténué ensuite, des emplois à durée limitée (titulaires de contrat à durée déterminée, intérimaires).

## L'industrie manufacturière créerait de nouveau des emplois au premier semestre de 1995

Dans l'industrie manufacturière, l'emploi salarié serait sur la voie de la reprise au premier semestre de 1995 après une stabilisation au second semestre de 1994. Le bilan de fin d'année devrait se solder par une légère diminution (- 0,6 %), du fait des réductions d'effectifs constatées sur le premier semestre de 1994, après de fortes baisses au cours des trois dernières années.

Les industries de biens intermédiaires, avec une production en très nette augmentation, verraient leurs effectifs s'accroître en 1994. Elles resteraient créatrices d'emplois au début de 1995. En revanche, les industries de biens d'équipement (hors automobile) supprimeraient encore des postes de travail, mais à un rythme très atténué par rapport à 1992-1993. Au début de l'année 1995, l'emploi devrait s'y stabiliser. Dans l'industrie automobile, l'ajustement du volume de main d'oeuvre au regain de l'activité se traduirait par une moindre dégradation de l'emploi du début de l'année 1994 à la mi-1995.

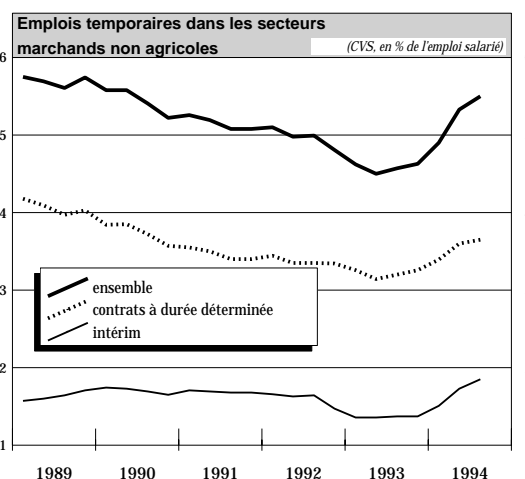
Dans le secteur des biens de consommation, l'emploi évoluerait selon une tendance proche de celle observée sur l'ensemble de l'industrie manufacturière : très net ralentissement de la baisse en 1994 et légère croissance au début de l'année 1995.

Dans le bâtiment et les travaux publics, le ralentissement de la baisse des effectifs observée en 1993 s'est prolongé au début de 1994 : - 1,4 % au premier semestre. La seconde partie de l'année verrait une stabilisation des effectifs, qui précéderait une légère remontée au premier semestre 1995.

Dans l'industrie au sens large, la reprise de l'activité économique s'est traduite depuis la mi-1993 par un moindre recours au chômage partiel et par un retour à des embauches sur des contrats temporaires (CDD, intérim). En effet, après plusieurs années de baisse, le nombre de titulaires de CDD et celui des intérimaires augmentent à partir de l'été 1993. Cette progression s'est accentuée au premier semestre 1994 et prolongée au troisième trimestre, mais à un rythme moins soutenu. Fin septembre, ils représentent 5,2 % des emplois industriels et, sur l'ensemble de l'année 1994, le nombre d'intérimaires - qui, pour l'essentiel, travaillent dans l'industrie - se serait accru de 90 000.

## Reprise de l'emploi dans le tertiaire marchand

Après deux années de quasi-stabilisation, le tertiaire marchand serait à nouveau créateur d'emplois en 1994. Cette reprise, sensible au premier semestre (+ 1,7 %), se confirmerait au second (+ 1,1 %) puis



Sources : Insee, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

au premier semestre de 1995 (+ 1,2 %). L'essentiel des créations nettes d'emplois serait concentré dans les services marchands aux entreprises, dont les effectifs hors intérim augmenteraient de 4,2 %.

A l'exception du secteur des banques et assurances dont les effectifs baisseraient légèrement en 1994, les autres secteurs du tertiaire marchand seraient créateurs d'emplois, notamment les hôtels-café-restaurants, les services marchands aux particuliers et le commerce. Ces créations d'emplois, compte non tenu de l'intérim, se feraient très majoritairement sous forme de contrats à durée indéterminée : pour 100 emplois supplémentaires, 15 seraient des CDD et 85 des CDI.

### Progression de l'emploi total

En 1994, le nombre de non-salariés continuerait de baisser, mais à un rythme deux fois moindre qu'en 1993. La reprise des créations d'entreprises depuis le

début de l'année 1993 dans le commerce et les services engendrerait, en 1994, un accroissement de l'emploi non salarié de l'ordre de 10 000. En revanche, la baisse du nombre de non-salariés agricoles se prolongerait en 1994 à un rythme voisin de celui des années précédentes.

Dans le tertiaire non marchand, le nombre de contrats emploi solidarité (CES) continuerait d'augmenter en 1994 (+ 22 000), à un rythme voisin de celui de 1993 (+ 28 000) mais nettement inférieur à celui de 1992 (+ 94 000). Hors CES, la croissance des effectifs de l'Etat et des collectivités territoriales se situerait à un niveau proche de celle de 1993. Au total, l'emploi dans le tertiaire non marchand progresserait de 1,3 % en 1994 après 1,5 % en 1993.

Après trois années de diminution, l'emploi total devrait donc croître de 1,1 % en 1994, ce qui représente environ 230 000 postes de travail supplémentaires. ■

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS					Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en Milliers - Bruts		
	1993		1994		1995	1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
<b>Salariés des secteurs marchands non agricoles</b>	-1,1	-0,5	0,8	0,7	1,0	-1,6	-1,6	1,5	14568	14337	14551
Industries (y compris BGCA)	-2,6	-1,8	-0,7	0,0	0,5	-4,2	-4,3	-0,7	5687	5440	5402
Industries agro-alimentaires	-0,5	-0,4	0,0	0,2	0,3	-1,2	-0,9	0,2	536	532	533
Energie	-0,1	-0,9	-0,5	-0,3	-0,5	-1,7	-1,0	-0,8	248	245	243
Bâtiment-génie civil et agricole	-2,8	-1,9	-1,4	0,2	0,4	-5,3	-4,6	-1,3	1236	1179	1164
Industrie manufacturière	-3,0	-2,1	-0,6	0,0	0,7	-4,4	-5,0	-0,6	3667	3484	3462
<i>dont:</i>											
<i>Biens intermédiaires</i>	-3,1	-2,2	-0,2	0,9	1,6	-4,6	-5,2	0,7	1164	1103	1111
<i>Biens d'équipement</i>	-3,3	-2,4	-0,9	-0,6	0,4	-4,9	-5,6	-1,4	1095	1034	1019
<i>Automobile</i>	-1,7	-1,4	-1,3	-0,8	-0,4	-1,3	-3,1	-2,1	353	342	335
<i>Biens de consommation</i>	-2,9	-1,9	-0,4	-0,3	0,3	-4,8	-4,7	-0,7	1055	1004	997
Tertiaire marchand	-0,2	0,3	1,7	1,1	1,2	0,2	0,2	2,9	8881	8898	9149
<i>dont :</i>											
<i>Commerces</i>	-0,7	0,1	1,4	0,3	0,7	-1,1	-0,6	1,6	2201	2187	2222
<i>Transports-télécom.</i>	-0,6	-0,6	0,2	0,5	0,3	-0,3	-1,2	0,6	1363	1346	1355
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	0,3	0,9	2,6	1,9	1,8	1,2	1,2	4,5	4629	4687	4895
<i>Banques-assurances</i>	-0,7	-0,8	-0,1	-0,1	-0,5	-1,6	-1,5	-0,2	689	678	677
<b>Tertiaire non marchand (y compris CES)</b>						3,1	1,5	1,3	4580	4651	4714
<b>EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)</b>						-0,9	-1,1	1,1	22117	21874	22106

■ Prévisions

# Chômage

Depuis mars 1994, le taux de chômage est stabilisé aux environs de 12,6 % de la population active. Cette stabilisation fait suite à un ralentissement perceptible dès la fin de 1993 : de novembre 1993 à mars 1994, le nombre de chômeurs au sens du BIT a crû en moyenne de 13 000 par mois, alors qu'au cours des douze mois précédents, la hausse mensuelle était, en moyenne, de 34 000.

L'analyse des flux d'entrées et de sorties de l'ANPE permet de mieux comprendre les raisons de l'amélioration du marché du travail. Les entrées pour licenciement économique se sont réduites (baisse de 30 000 entre septembre 1993 et septembre 1994), alors que, sur la même période, les inscriptions pour d'autres motifs - sorties des dispositifs de politique de l'emploi ou retours de congés de maladie et maternité - ont fortement progressé (+ 67 000). Quant au volume des sorties de l'ANPE, il a nettement augmenté depuis le quatrième trimestre de 1993, avec un léger fléchissement au troisième trimestre de 1994. Les personnes les plus qualifiées et celles au chômage depuis peu sortent plus rapidement que les autres. En revanche, le nombre de personnes inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an est passé de 1 036 000 en septembre 1993 à 1 221 000 en septembre 1994, ce qui représente actuellement 36 % des inscrits.

L'amélioration du marché du travail concerne tous les groupes d'âges, sauf les femmes de 25 à 49 ans. Leur taux de chômage augmente de 0,4 point entre mars et septembre. Cette situation tient au fait que la croissance des sorties de chômage et le ralentissement des entrées sont moindres pour les femmes. De plus, les sorties de dispositifs de politique de l'emploi et les fins de congés de maladie et maternité

- seuls motifs pour lesquels les inscriptions à l'ANPE augmentent nettement - croissent davantage pour les femmes. Seules les premières entrées se sont davantage ralenties pour les femmes que pour les hommes depuis l'automne 1993.

L'évolution du marché du travail est, en premier lieu, favorable aux jeunes : stabilisé au début de l'année, leur taux de chômage diminue même depuis le mois de mai. Le développement des formations en alternance expliquerait en partie la réduction du chômage des jeunes. Sur les neuf premiers mois de 1994, près de 200 000 jeunes ont bénéficié d'un contrat d'apprentissage, de qualification, d'adaptation ou d'orientation, contre à peine 150 000 au cours de la même période de 1993. Ce type de mesures touche nettement plus d'hommes que de femmes, ce qui pourrait expliquer une baisse du chômage des jeunes plus marquée pour les hommes : entre mai et septembre, leur taux de chômage a chuté de 0,7 point.

Depuis le début de 1994, la population active (somme de l'emploi et du chômage) augmente plus fortement que sa tendance, ce qui tiendrait à trois facteurs principaux. Tout d'abord, le nombre de bénéficiaires des dispositifs de formation et de reconversion baisse depuis le deuxième trimestre. Par ailleurs, l'arrivée sur le marché du travail des jeunes sortant du système éducatif semble plus rapide qu'en 1993, ce qui peut être rapproché de l'amélioration du climat conjoncturel.

Enfin, on ne peut exclure une surestimation transitoire du chômage au sens du BIT, dont on sait qu'il est estimé à partir de l'évolution des demandeurs d'emploi (DEFM), entre deux enquêtes annuelles. L'expérience du dernier cycle montre que l'évo-

## TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT ACTUALISÉ PAR LES DEFM <sup>(1)</sup>

(En %)

	Niveaux en fin de période, CVS											Moyennes annuelles			
	1992		1993				1994				1995	1992	1993	1994	
	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> S.				
<b>Ensemble</b>	10,5	10,9	11,3	11,7	12,1	12,4	12,6	12,6	12,7	12,7	12,4	12,1	10,3	11,7	12,6
Moins de 25 ans	20,1	21,3	22,2	23,0	23,7	24,8	24,7	24,4	24,3				19,5	22,9	
25 à 49 ans	9,4	9,7	10,2	10,6	11,1	11,4	11,5	11,7	11,8				9,2	10,6	
50 ans et plus	7,9	7,9	7,9	7,9	8,0	8,3	8,3	8,4	8,3				7,9	8,0	

■ Prévisions

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1994.

lution des DEFM a tendance à amortir les évolutions conjoncturelles. Ainsi, de 1988 à 1991, période de baisse du chômage, le nombre de DEFM a diminué moins rapidement que celui des chômeurs BIT. A l'inverse, en 1992 et 1993, années marquées par une hausse du chômage, les DEFM avaient progressé moins vite que le chômage BIT.

Les créations d'emplois devraient se répercuter sur l'évolution du marché du travail à la fin de l'année 1994. Le chômage retrouverait alors son niveau d'un an auparavant, soit un taux de 12,4 % en décembre. Pour les raisons indiquées dans le paragraphe précédent, cette estimation prend partiellement en compte une possibilité de révision à la baisse des chiffres provisoires de taux de chômage lorsque seront connus les résultats de l'enquête annuelle sur l'emploi de mars 1995.

En 1995, comme en 1994, les politiques d'emploi tendraient à privilégier l'insertion dans l'emploi

plutôt que les stages de formation. Le nombre de stagiaires diminuerait donc. Par ailleurs, la baisse des licenciements économiques entraînerait une réduction des dispositifs de conversion. La croissance de la population active, une fois pris en compte ces effets directs et indirects de la politique de l'emploi, serait d'environ 80 000 personnes. Par ailleurs, les créations nettes d'emplois dans l'ensemble de l'économie seraient du même ordre de grandeur que celles des secteurs marchands non agricoles, sous l'hypothèse d'une stabilité du nombre de CES.

Le nombre de chômeurs au sens du BIT pourrait ainsi baisser d'environ 60 000 personnes au cours du premier semestre de 1995. Le taux de chômage serait ramené aux environs de 12 % en juin 1995. La décrue du nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) pourrait être plus lente, comme on l'a déjà évoqué à propos de 1994. ■

# Transferts sociaux

En 1994, la décélération des prestations et le plus fort accroissement des prélèvements sociaux permettraient d'interrompre au moins temporairement l'extension du déficit de l'ensemble des régimes de protection sociale. Concernant le seul régime général, la commission des comptes de la Sécurité sociale prévoit une stabilisation du déficit, qui s'établirait à 54 Mds de F (contre 56 Mds de F en 1993 et 15 Mds en 1992).

## Les prestations sociales continuent à décélérer au cours du premier semestre de 1994

Après une croissance supérieure à 6 % l'an au cours des quatre dernières années, les prestations sociales reçues par les ménages décélèrent sensiblement depuis le second semestre de 1993. Leur glissement annuel au deuxième trimestre de 1994 serait ainsi de 2,3 %. En moyenne annuelle, leur hausse serait de 3,2 %. Ce ralentissement touche l'ensemble des risques couverts par les régimes d'assurance sociale mais serait plus prononcé pour les prestations d'assurance maladie versées par le régime général et les

prestations d'assurance chômage (respectivement - 1,2 % et - 2,9 % en glissement annuel au deuxième trimestre de 1994).

Les prestations versées par le régime général croîtraient en moyenne de 3,6 % en 1994 après + 5,7 % en 1993. La progression modérée (+ 1,5 % en 1994 après + 3,5 %) des remboursements d'assurance maladie versés par la CNAMTS s'explique en grande partie par un freinage sensible des honoraires et des prescriptions. Ainsi, la progression des dépenses médicales engendrées par la médecine libérale devrait être inférieure à l'objectif de 3,4 % fixé par la convention médicale du 21 octobre 1993.

Les prestations familiales devraient croître en 1994 de 3,9 %. Revalorisées de 2 % le 1er janvier dernier, elles bénéficient également du renouvellement du triplement de l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Le volume des prestations servies sous conditions de ressources seraient aussi en hausse rapide du fait du ralentissement du revenu des familles allocataires.

Les prestations d'assurance vieillesse versées par le régime général ralentiraient, mais plus faiblement

## LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

	(Évolution en %)										
	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995	1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
<b>Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)</b>	<b>3,5</b>	<b>2,2</b>	<b>1,0</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>	<b>6,7</b>	<b>4,5</b>	<b>3,7</b>	<b>6,2</b>	<b>6,5</b>	<b>3,2</b>
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	2,9	2,1	0,8	2,3	1,7	6,6	3,8	3,8	6,7	5,8	3,1
dont : Régime général (41 %)	2,7	2,3	0,8	3,3	1,3	5,5	3,3	4,9	5,5	5,7	3,6
Versées directement par les employeurs (13 %)	2,2	1,3	1,5	2,2	1,8	6,0	3,0	3,8	5,1	4,4	3,3
Autres prestations versées par les administrations (11%)	8,9	4,2	1,6	1,3	1,8	8,0	11,4	2,9	4,0	14,2	4,4
<b>Total des prélèvements sociaux</b>	<b>0,7</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>4,4</b>	<b>4,2</b>	<b>5,6</b>	<b>5,0</b>	<b>3,6</b>	<b>6,0</b>
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	0,7	0,8	2,3	2,7	2,8	4,4	1,0	5,7	4,4	2,4	4,2
dont : Cotisations des employeurs <sup>(1)</sup> (59 %)	0,1	-0,1	2,3	2,9	2,5	4,9	-0,7	5,9	3,9	1,6	3,7
Cotisations des salariés (32,5 %)	2,0	1,8	3,0	2,6	3,1	3,6	3,8	5,9	5,6	3,9	5,3
Cotisations des non salariés (8,5 %)	0,4	3,8	0,0	2,1	3,0	4,1	2,4	3,9	2,8	2,6	2,9

■ Prévisions

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

NR : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1993.

que celles d'assurance maladie. La revalorisation moyenne des pensions a été plus faible en 1994 que l'an passé (1,9 % contre 2,3 %) et les évolutions en volume devraient poursuivre leur ralentissement.

Les retraites complémentaires devraient également décélérer (+ 5,4 % après + 7,5 %) en raison de la non revalorisation du point de retraite décidée par de nombreux régimes. Ainsi, la valeur du point de retraite de l'AGIRC est restée fixée tout au long de 1994 à son niveau de janvier 1993, date de la dernière revalorisation. De même, la plupart des institutions affiliées à l'ARRCO n'ont pratiqué aucune revalorisation en 1994.

Les prestations d'assurance chômage, en forte hausse ces dernières années, décroîtraient de 3,7 % en 1994. L'entrée en application en août 1993 d'une réduction de la durée d'indemnisation à taux plein de un à trois mois, selon l'âge et la durée d'affiliation du bénéficiaire, ainsi que la moindre augmentation du nombre de chômeurs indemnisés concourent à ce retournement de l'évolution des dépenses.

### **Les revenus de transfert accéléreraient légèrement à partir du second semestre de 1994**

Les prestations sociales connaîtraient une croissance plus élevée à partir de la fin de l'année. Le glissement annuel au deuxième trimestre de 1995 des prestations versées par les différents régimes d'assurance sociale passerait à 4,3 %, contre 2,3 % au deuxième trimestre de 1994. Le rythme annuel de croissance resterait cependant inférieur à celui des années 1989 à 1993. Cette évolution résulterait de l'épuisement des effets des mesures sur l'assurance maladie entrées en vigueur à partir d'août 1993 (baisse des taux de remboursement, références médicales). Les prestations d'assurance maladie connaîtraient ainsi une croissance supérieure à 4 % en 1995, d'après la commission des comptes de la Sécurité sociale. Les prestations familiales, ainsi que les pensions versées par le régime général, en cas de stricte application de la législation, ne seraient revalorisées que de 1,2 % en moyenne pour 1995. En effet, la prévision d'inflation (1) qui sert de base à cette revalorisation (1,7 % selon le projet de loi de finances) est plus faible que l'an passé, et la correction *ex-post* résultant d'une évolution des prix inférieure cette année à la prévision (1,5 % au lieu des 2 % prévus) entraînerait une moindre hausse l'année prochaine. De ce fait, et sous

(1) évolution, en moyenne annuelle, de l'indice des prix à la consommation tous ménages hors tabac.

l'hypothèse du non renouvellement du triplement de l'ARS en 1995, les prestations familiales croîtraient plus lentement (+ 2,5 % après + 3,9 % en 1994). L'application des dispositions de la loi relative à la famille de juillet 1994, notamment celle prévoyant l'attribution de l'allocation parentale d'éducation dès le deuxième enfant, aurait une incidence de près de trois milliards en 1995 (toujours d'après la commission des comptes) et limiterait l'infléchissement de la croissance des prestations familiales. Les pensions de retraite du régime général continueraient à décélérer faiblement et celles versées dans la Fonction publique croîtraient plus sensiblement en raison de la plus forte revalorisation moyenne de l'indice des traitements. Enfin les prestations d'assurance chômage diminueraient en 1995 à un rythme voisin de cette année.

### **Les rentrées liées aux prélèvements sociaux seraient plus dynamiques**

Les prélèvements sociaux s'accroîtraient en 1994 sous l'effet de trois facteurs. D'abord, l'amélioration du climat économique et la reprise de l'emploi contribuent à l'accélération de la masse salariale versée par le secteur privé. Il en résulte des rentrées de cotisations sociales effectives plus importantes. De plus, l'effet du passage en année pleine de la majoration de la contribution sociale généralisée (CSG) devrait se traduire par 33 Mds de F de prélèvements supplémentaires en 1994. La CSG, sur la base du taux actuel, devrait croître en 1995 à un rythme plus faible qu'en 1994. Enfin, deux majorations de taux sont entrées en vigueur le 1er janvier dernier afin de pourvoir au financement des régimes de retraite complémentaire. Ainsi, le taux de cotisation à l'ASF (association pour la gestion de la structure financière) a été légèrement relevé afin de permettre le versement des retraites complémentaires à taux plein entre 60 et 65 ans. Par ailleurs, un accord portant sur le régime de retraite des cadres conclu le 9 février dernier a arrêté une augmentation du taux contractuel minimum obligatoire sur les tranches B et C des rémunérations ainsi que du pourcentage d'appel à compter du 1er janvier 1994. De nouvelles hausses du taux contractuel minimum sont prévues pour les trois années à venir.

A législation constante, les cotisations à la charge des salariés devraient progresser davantage à partir du second semestre de 1994, suivant le mouvement d'accélération de la masse salariale. Le glissement annuel au deuxième trimestre de 1995 de l'ensemble des prélèvements sociaux resterait ainsi supérieur à celui des prestations reçues par les ménages (+ 5,2 % contre + 4,3 %). ■

# Salaires et revenus des ménages

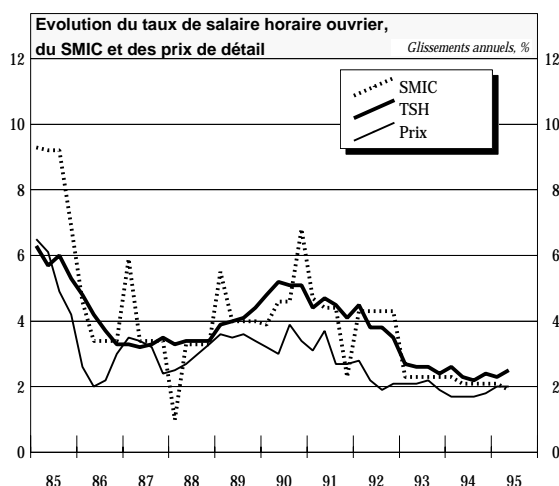
## Le taux de salaire horaire progresserait peu au premier semestre de 1995

Le ralentissement salarial, amorcé en 1991, poursuivi jusqu'en 1994, marque le pas, en termes nominaux mais aussi réels. Au premier semestre 1995, le taux de salaire horaire nominal des ouvriers (TSH) progresserait de 1,4 % (0,6 % en avril et 0,8 % en juillet sous l'effet de la revalorisation du SMIC qui intervient au premier juillet). En glissement annuel (juillet 1994 à juillet 1995), la hausse atteindrait 2,5 % contre 2,3 % un an auparavant.

La prochaine revalorisation du SMIC interviendra au plus tard le 1er juillet prochain. Sous l'hypothèse d'une inflation de 1,7 % en glissement annuel (1) et d'un gain en pouvoir d'achat du TSH de 0,4 %, la hausse serait de 1,9 % dans l'hypothèse d'une application de la loi.

## Les évolutions nominales salariales resteraient modérées

Une inflation modérée et le maintien du chômage à un niveau élevé expliquent la modération des hausses de salaire malgré l'amélioration du climat économique. L'enquête mensuelle d'octobre sur l'évolution des salaires révèle que ceux-ci sont toujours sous pression. Les augmentations accordées



(1) évolution de l'indice des prix hors tabac concernant les ménages urbains ouvriers ou employés

## INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT (1) ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT

(Évolution en %)

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995	1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
Indice brut	1,8	0,4	0,7	2,1	1,2	2,8	2,2	2,8	3,2	3,0	1,6
Indice brut en francs constants	0,3	-0,2	-0,4	1,4	0,0	0,9	0,1	1,0	0,8	0,9	-0,1
Taux de salaire horaire ouvrier	1,3	1,1	1,3	1,1	1,4	3,5	2,4	2,4	4,0	2,7	2,4
Taux de salaire horaire en francs constants	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	1,4	0,5	0,5	1,6	0,6	0,7
SMIC	2,3	0,0	2,1	0,0	1,9	4,3	2,3	2,1	4,0	2,6	2,2
SMIC en francs constants	1,1	-0,7	1,2	-0,9	0,8	2,1	0,4	0,3	1,5	0,5	0,5
Indice des prix de détail	1,1	0,7	0,9	0,9	1,1	2,1	1,9	1,8	2,4	2,1	1,7

■ Prévission

(1) Les glissements de l'indice des traitements sont calculés de décembre à juin et de juin à décembre. L'indicateur retenu est l'indice dit "avec réaffectation" : les mesures de revalorisation qui ont un effet rétroactif sont alors affectées non au mois du versement effectif, mais au mois à partir duquel est calculé l'effet rétroactif, c'est-à-dire le mois d'entrée en vigueur dans le calcul du traitement. Les glissements du TSH sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier, et de même les glissements du SMIC et de l'indice des prix de détail.

sont très faibles. La proportion d'employés augmentée reste la plus faible depuis le début de l'année. Selon la dernière enquête ACEMO du ministère du Travail, le taux de salaire horaire des ouvriers est stable en glissement annuel (2,2 % en octobre contre 2,3 % en juillet et 2,6 % un an auparavant). En outre, les industriels interrogés en octobre dernier ne prévoyaient toujours qu'une hausse modérée des salaires pour les prochains mois.

La négociation salariale dans les entreprises a encore marqué le pas au premier semestre de 1994. Le nombre d'accords traitant des salaires et primes était à nouveau en recul. Les augmentations salariales négociées sont restées très modérées, et plus faibles que celles négociées au premier semestre de 1993. Près de la moitié étaient comprises entre 1 % et 2 %, et 20 % étaient inférieures à 1 %. Certains accords prévoyaient de ne pas accorder d'augmentations. L'augmentation moyenne prévue pour 1994 s'élèverait à 1,9 % après 2,2 % en 1993.

Mais ces négociations ont eu lieu alors que l'amélioration conjoncturelle était encore jugée fragile et que les consignes de modérations salariales étaient la règle. La reprise de l'économie s'est confirmée depuis le début de l'année. L'augmentation de l'emploi conduirait à une légère diminution du chômage à la fin du semestre. Les conflits du travail pourraient désormais porter davantage sur les revendications salariales que sur l'emploi. Cependant, leur nombre resterait limité. En effet, le niveau du chômage pèserait toujours sur les évolutions salariales, du moins au premier semestre de 1995.

### **1,2 % au premier semestre 1995 dans la Fonction publique**

Dans la Fonction publique, l'accord, signé en novembre 1993, prévoit une augmentation des traitements et pensions de 4,99 % pour la période 1994-1995 : ont été accordés 0,72 % au 1er janvier 1994, 0,5 % au 1er août et 1,1 % au 1er décembre. La prochaine augmentation est programmée pour le 1er mars 1995. Les traitements progresseraient alors de 1,2 % en glissement au cours du premier semestre.

Outre ces augmentations générales, et suite au protocole d'accord du 9 février 1990 sur la réforme de la grille des classifications et des rémunérations, les prochaines mesures statutaires qui interviendront en 1995 correspondent à la sixième et avant dernière tranche de l'accord.

### **Le pouvoir d'achat du revenu des ménages s'est stabilisé au premier semestre de 1994**

En moyenne annuelle, on enregistrerait un ralentissement sensible du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages en 1994 (+0,4 % après +0,9 % en 1993). Cette stagnation du

pouvoir d'achat du revenu des ménages s'explique en partie par la baisse constatée en début d'année. En effet, la stabilisation des prestations sociales et, dans une moindre mesure, la baisse des revenus des placements financiers contribuent à l'atonie des revenus des ménages au premier semestre de 1994, malgré l'accélération progressive des salaires versés dans le secteur privé et des revenus des entrepreneurs individuels.

La progression des prestations sociales est restée modérée au premier semestre de 1994 sous l'effet de l'importante décélération des remboursements d'assurance maladie et de la diminution des dépenses d'indemnisation du chômage. Ces dernières avaient crû à un rythme très élevé lors des trois dernières années.

Les revenus de la propriété et de l'entreprise perçus par les ménages diminueraient de près de 3 % en 1994. La décrue des taux d'intérêt sur le marché interbancaire, amorcée dès le début de 1993, entraîne de moindres rémunérations sur les dépôts à termes et sur les titres d'OPCVM de trésorerie et une importante contraction de leur encours. Les ménages déplaceraient leur épargne vers des produits à taux réglementés ou des contrats d'assurance vie. La remontée des dividendes versés par les entreprises, consécutive à l'amélioration de leurs résultats, serait toutefois insuffisante pour éviter une contribution négative de l'ensemble des revenus de placements à la croissance du pouvoir d'achat du RDB.

Conséquence du retour à la croissance des effectifs salariés, la masse salariale versée par les entreprises du secteur privé accélère dès le premier semestre de cette année. Cette augmentation, quoique d'ampleur limitée, marque une rupture significative par rapport aux évolutions constatées en 1993. En moyenne annuelle, cette masse salariale augmenterait de 2,3 % après une baisse de 0,3 % en 1993. Dans les administrations publiques la hausse de l'indice des traitements de 0,7 % au premier semestre, puis de 2,1 % au second, suscite une accélération de la masse salariale en fin d'année. En moyenne annuelle, on observerait néanmoins un ralentissement en 1994 (+3,4 % après +5,1 %).

L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entreprises individuelles augmenterait dès le début de cette année, en particulier du fait des redressements de la valeur ajoutée dans les services et de l'EBE des agriculteurs. La valeur ajoutée de l'agriculture, en diminution de 15 % en 1993, s'accroîtrait de 2,2 % cette année et les subventions d'exploitation sont majorées de six milliards. Le revenu brut agricole par exploitation serait en hausse de 11,5 % grâce en partie à une réduction des charges sociales et d'intérêt.

Les prélèvements sociaux et fiscaux versés par les ménages, malgré le passage en année pleine de la dernière augmentation de la CSG, accéléreraient peu en 1994 mais leur hausse resterait élevée. En début



## DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENFNA

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995	1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.						
Taux de salaire horaire <sup>(1)</sup>	1,2	1,3	0,8	0,9	1,2	3,6	2,5	1,7	3,9	2,7	1,9
Effectifs	-1,4	-0,9	0,1	1,1	0,9	-1,6	-2,2	1,6	-1,3	-2,3	0,2
Masse salariale des ENFNA hors GEN <sup>(2)</sup>	-0,6	0,2	1,1	2,2	2,4	1,4	-0,2	3,7	2,3	-0,3	2,3

■ Prévisions.

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant un GVT solde.

## DE LA MASSE SALARIALE DES ENFNA À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995	1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.						
Entreprises non financières (67 %)	-0,5	0,2	1,0	2,1	2,3	1,6	-0,1	3,5	2,5	-0,1	2,2
<i>dont</i> : ENFNA hors GEN (60,5 %)	-0,6	0,2	1,1	2,2	2,4	1,4	-0,2	3,7	2,3	-0,3	2,3
<i>GEN</i> (5,5 %)	0,9	0,3	0,5	0,7	1,7	3,9	0,9	1,4	5,2	1,8	1,0
<i>Agriculture</i> (1 %)	0,8	0,8	0,4	0,7	1,2	3,1	1,5	1,2	2,8	1,9	1,1
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	2,2	1,7	0,8	1,4	1,2	3,1	3,6	2,3	2,9	3,8	2,4
Administrations publiques (26,5 %)	3,2	1,3	1,7	2,0	2,6	5,8	3,7	4,2	6,1	5,1	3,4
Ménages hors EI, reste du monde (1,5 %)	2,7	5,4	2,2	5,6	3,7	7,5	8,3	8,2	7,4	8,1	7,8
<b>Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,4</b>	<b>2,7</b>	<b>1,2</b>	<b>4,1</b>	<b>3,3</b>	<b>1,6</b>	<b>2,8</b>

■ Prévisions.

**NB** : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1993.

## POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995	1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.						
Salaires bruts (53,5 %)	-0,3	-0,3	0,3	1,6	1,3	0,7	-0,8	2,4	1,0	-0,5	1,0
Prestations sociales (36 %)	2,3	1,3	0,0	1,4	0,6	4,5	2,4	2,0	3,8	4,3	1,4
Excédent brut des ménages (26%)	0,1	0,7	1,7	1,5	2,0	1,7	1,0	3,1	1,9	0,8	2,8
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (6,5 %)	1,3	-2,6	-6,1	-2,5	4,4	1,3	-3,1	-6,4	6,5	0,2	-8,5
Prélèvements sociaux et fiscaux (-22 %)	1,5	2,0	2,1	0,9	1,1	-2,1	6,0	2,2	2,2	2,4	3,5
<i>dont</i> : Cotisations des salariés (-9,5 %)	0,8	0,8	2,0	1,8	2,0	1,6	1,7	4,1	3,2	1,7	3,4
Cotisations des non salariés (-2,5 %)	-0,7	2,8	-1,0	1,3	1,9	2,0	0,3	2,2	0,4	0,5	1,1
Impôts sur le revenu + CSG (-10 %)	2,7	2,9	2,9	-0,1	0,0	-6,5	11,7	0,4	1,8	3,5	4,3
<b>Revenu disponible brut (100 %)</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>2,9</b>	<b>-0,8</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>
Déflateur : prix de la consommation des ménages	1,1	1,0	1,0	0,7	1,1	2,0	2,1	1,7	2,3	2,1	1,8

■ Prévisions.

**NB** : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1993.

d'année, deux majorations de taux ont été décidées afin de pourvoir au financement des régimes de retraites complémentaires.

### **Le revenu disponible brut réel croîtrait sensiblement à partir du second semestre 1994**

Au second semestre de 1994, le pouvoir d'achat progresserait de 1,4 % en moyenne semestrielle. Le glissement annuel en fin d'année serait de 1,9 %.

La croissance soutenue, à partir du deuxième trimestre de 1994, des créations d'emplois dans les secteurs marchands non agricoles favorise la progression de la masse salariale du secteur privé, malgré une hausse modérée du taux de salaire horaire de base. En 1993, le salaire moyen par tête avait moins augmenté que le salaire horaire de base. Les évolutions relatives seraient inversées à partir du second semestre de 1994 sous l'effet du recul important du chômage partiel (son accroissement en 1993 avait pesé sur la masse salariale) et de l'accélération possible des primes liées à l'activité (heures supplémentaires) et aux résultats des entreprises. Certaines composantes seraient néanmoins défavorables à la progression du salaire moyen. Ainsi, les créations d'emplois des trois premiers trimestres 1994 s'expliquent en bonne partie par l'intérim, qui concerne essentiellement des métiers peu qualifiés et moins rémunérés que la moyenne. De même, le salaire de base des cadres, d'après les résultats de l'enquête ACEMO, évolue plus faiblement que celui de l'ensemble des salariés depuis le début de 1994.

Au troisième trimestre de 1994, les prestations sociales ont augmenté rapidement et soutenu le revenu disponible en raison principalement du renouvellement de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire (son impact est de plus de six milliards de francs). Les prestations sociales croîtraient moins rapidement par la suite sans toutefois revenir à la stabilité observée au deuxième trimestre. En effet, les prestations d'assurance maladie, en baisse au deuxième trimestre, retrouvent une légère hausse au troisième et accéléreraient par la suite.

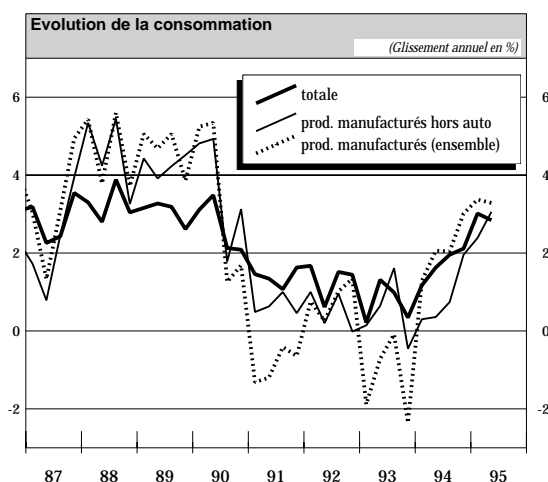
Au premier semestre de 1995, l'accroissement du pouvoir d'achat serait proche de celui du semestre précédent. En glissement annuel, la progression serait de 3,3 %. La croissance des créations d'emplois et de la masse salariale du secteur privé conserverait le rythme du second semestre de 1994. Dans les administrations publiques, la revalorisation de l'indice des traitements sera plus élevée en 1995 que l'année précédente (+ 3 % contre + 1,6 % en moyenne annuelle) et contribuera à l'accélération des salaires versés. Les revenus de placements contribueraient positivement à la croissance du revenu des ménages : les intérêts reçus par les ménages seraient proches de la stabilité ; les dividendes versés par les entreprises ainsi que les intérêts relatifs aux contrats d'assurance vie seraient en forte croissance. Enfin, l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles serait toujours en croissance. ■

# Consommation et épargne

Fin 1994, le glissement annuel de la consommation totale des ménages serait de 2,1 % après 0,4 % fin 1993. Cette reprise de la consommation met fin à plusieurs années de ralentissement. Elle est liée d'une part à la consolidation des anticipations des ménages sur leurs revenus futurs et d'autre part à l'accélération au second semestre de leur revenu disponible brut. Après avoir diminué au premier semestre de 1994, le taux d'épargne resterait stable. En 1995, la croissance du revenu réel, entraînée par les créations d'emplois, soutiendrait la consommation des ménages, le taux d'épargne restant stable.

## Une consommation stimulée par les achats d'automobile en 1994

L'embellie de la consommation des ménages en 1994 provient essentiellement d'une reprise des achats de produits manufacturés qui croîtraient de 2,1 % après un recul de 1,3 % en 1993. La mesure gouvernementale de soutien à l'automobile, accentuée par les campagnes de promotions des constructeurs, aura contribué à ce redressement en stimulant, notamment aux deuxième et troisième trimestres, des achats particulièrement faibles en 1993. Les immatriculations de véhicules neufs, en progression d'environ 250 000 unités cette année, resteront toutefois sensiblement inférieures à celles de 1992. La contribution de l'automobile à l'évolution de la consommation, qui était de - 0,5 point en 1993, devrait atteindre + 0,4 point en 1994 (en excluant l'automobile, la consommation croîtrait en moyenne annuelle de 1,4 % en 1994 après 1,3 % en 1993 et 1,2% en 1992). Les achats de biens durables



autres que l'automobile (biens d'équipement ménager, meubles) se redresseraient également (+ 2,2 %) après trois années de baisse. Ceux de textile-cuir seraient en revanche en repli pour la quatrième année consécutive (- 1,8 %) malgré un regain des achats au troisième trimestre sans doute favorisé par le maintien du triplement de l'allocation de rentrée scolaire.

La consommation de produits alimentaires accélérerait, passant d'une croissance annuelle de 0,7% en 1993 à 1,4 % en 1994. Les températures de l'été nettement supérieures aux normales saisonnières ont stimulé, en particulier, les ventes de boissons et de produits frais. Les dépenses d'énergie des ménages diminueraient légèrement en 1994 (- 0,4 %). Au

## CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

	(Evolution en %)										
	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1993		1994		1995	1992	1993	1994	1992	1993	1994
	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> s.	1 <sup>er</sup> s.						
<b>Consommation totale</b>	-0,2	0,8	0,6	1,5	1,5	1,4	0,4	2,1	1,3	0,7	1,7
- Alimentation (19,7 %)	-0,1	1,2	0,3	1,1	0,6	0,3	1,2	0,7	0,1	0,7	1,4
- Energie (9,1 %)	-0,9	2,0	-2,1	1,4	1,2	-0,8	2,3	-1,1	0,9	0,8	-0,4
- Services (40,4 %)	1,5	0,4	1,1	1,5	1,8	2,6	1,6	2,8	2,4	2,2	2,1
- Produits manufacturés (30,8 %)	-2,1	0,9	0,8	1,7	1,6	1,3	-2,4	3,0	0,8	-1,3	2,1
dont : Durables (9,2%)	-8,7	2,3	3,4	2,9	2,0	4,3	-7,9	7,0	0,8	-6,6	6,2
Textile-cuir (6,7%)	-0,9	-1,0	-1,6	0,6	0,8	-3,4	-4,1	0,1	-1,5	-1,9	-1,8
Autres (14,9%)	1,5	0,8	0,3	1,5	1,7	1,8	1,8	2,0	2,0	2,3	1,5

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1992.

Prévisions

## TAUX D'ÉPARGNE

(En %)

	Niveaux semestriels					Niveaux annuels		
	1993		1994		1995	1992	1993	1994
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.			
Taux d'épargne	14,5	13,7	13,0	12,9	13,0	13,9	14,1	12,9
Taux d'épargne financière	6,4	5,5	4,6	4,5	4,5	5,2	6,0	4,6

■ Prévisions

cours du premier semestre, leur évolution contrastée, liée aux conditions climatiques particulièrement clémentes, a contribué au profil heurté de la consommation totale. Les dépenses de services augmenteraient cette année de 2,1 %, en légère décélération par rapport aux années précédentes, l'accroissement dans les transports et les hôtels-café-restaurants étant compensé par une baisse en début d'année dans le secteur de la santé.

Au quatrième trimestre de 1994, la consommation des ménages devrait décélérer sensiblement. Les achats de produits manufacturés ont chuté de 2,5 % en octobre par rapport à septembre, pesant arithmétiquement sur l'évolution trimestrielle. Le recul a été particulièrement fort pour le textile-cuir et les biens d'équipement ménager (électroménager et électronique grand public). Toutefois, la baisse de la consommation de produits manufacturés devrait être limitée sur le trimestre en raison de la bonne tenue du marché de l'automobile stimulé par une reprise des campagnes de promotions. Les dépenses de produits alimentaires devraient diminuer après la forte croissance enregistrée le trimestre précédent. Celles de services accéléreraient légèrement, soutenues par le retour à la croissance des dépenses liées à la santé.

Au premier semestre de 1995, la croissance de la consommation se maintiendrait en moyenne semestrielle au niveau du second semestre de 1994. Les achats d'automobile progresseraient, profitant du maintien jusqu'en juin 1995 de la mesure gouvernementale de soutien à ce secteur et des nouvelles campagnes de promotions qui accompagneront vraisemblablement la fin de cette mesure. Hors automobile, les achats de produits manufacturés s'accroîtraient au même rythme soutenu qu'au semestre précédent. La consommation de services accélérerait par rapport au second semestre de 1994 en raison notamment du dynamisme des dépenses liées à la santé.

### Un arbitrage épargne consommation favorable à la consommation en 1994

En 1994, le taux d'épargne des ménages diminuerait de 1,2 point en moyenne annuelle et de 0,2 point en glissement. Au premier semestre, la faible croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages ainsi que l'accélération de la consommation l'ont fait baisser. Le taux d'épargne paraît s'être

stabilisé au second semestre en raison de l'accélération du pouvoir d'achat. Au premier semestre de 1995, le taux d'épargne des ménages se stabiliserait aux alentours de 13 %, la consommation évoluant au même rythme que le pouvoir d'achat.

Au total sur l'année, l'arbitrage entre épargne et consommation aura été plus favorable à cette dernière, ce qui contraste avec les années précédentes durant lesquelles le taux d'épargne s'était accru alors que le pouvoir d'achat des ménages décélérait, accentuant ainsi le ralentissement de la consommation. Ce comportement était contraire au rôle stabilisateur habituellement assigné à l'épargne. Sur longue période, les ménages lissent les fluctuations temporaires de leur revenu et ajustent leur épargne dans le but de maintenir le niveau de leur consommation. L'absence de ce rôle stabilisateur du taux d'épargne de 1991 à 1993 a été attribuée aux anticipations pessimistes des ménages sur l'évolution de l'économie, en particulier celle du marché de l'emploi. Face à la montée du chômage et aux risques de diminution de revenu qu'elle entraîne, les consommateurs ont préféré constituer une épargne de précaution ou réduire leur endettement pour rester solvables. Depuis la mi-1993, le changement de comportement du consommateur en faveur de la consommation peut être rapproché de l'amélioration des anticipations de gains de pouvoir d'achat, bien retracée par l'enquête de conjoncture auprès des ménages.

### Des ménages plus optimistes depuis la mi-1993

L'évolution favorable de l'emploi en 1994 et le ralentissement de la croissance du chômage dans un contexte de poursuite de la décélération des prix ont en effet joué positivement sur les anticipations des ménages. L'indicateur résumé de confiance des ménages, calculé à partir des réponses à l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages, s'est fortement redressé atteignant en septembre un niveau proche de son plus haut historique après avoir atteint un plus bas à la mi-1993. En particulier, l'opinion des ménages sur leur situation financière future s'est nettement améliorée traduisant de meilleures perspectives de gains de pouvoir d'achat. Parallèlement, le jugement des ménages sur l'évolution du niveau de vie futur des Français n'a cessé de s'améliorer, atteignant en septembre son plus haut niveau depuis la création de l'enquête.

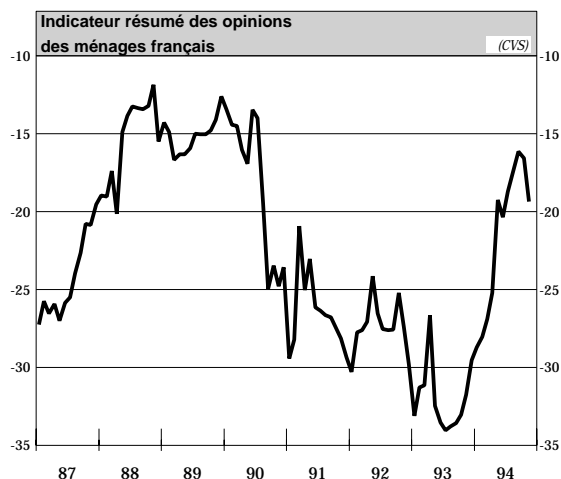
Les anticipations des ménages concernant l'évolution du marché de l'emploi sont également devenues plus favorables, entraînant un sentiment de moindre précarité. La diminution du pessimisme face au chômage a pu inciter les ménages à réduire leur effort d'épargne. La proportion de ménages qui jugent la période propice à faire des achats s'est sensiblement accrue alors que le solde d'opinion sur l'opportunité d'épargner s'est stabilisé à son niveau du début de l'année.

Le regain de confiance des consommateurs a marqué une pause au début de l'automne. Compte tenu du niveau élevé de l'indicateur résumé d'opinion, cette pause peut difficilement s'interpréter comme annonçant une détérioration du climat conjoncturel à la fin de l'année 1994.

### Ralentissement du désendettement des ménages

Depuis 1990, le taux d'endettement global des particuliers s'est sensiblement réduit. Selon les dernières informations disponibles (juillet 1994), cette baisse s'est sensiblement ralentie depuis le début de l'année. En effet, si l'encours de crédits de trésorerie accordés par les banques aux particuliers a peu progressé sur un an, il s'inscrit toutefois en hausse de 1,6 % entre janvier et juillet 1994. Cette tendance devrait se poursuivre selon les prévisions des établissements financiers. En ce qui concerne les crédits destinés à l'habitat, leur encours a continué de croître (+ 1,2 % en glissement annuel fin juillet) mais à un rythme plus lent qu'en 1993.

Au début de l'année 1994, les ménages ont accentué la réallocation de leur épargne vers des placements rémunérés à taux réglementés, redevenus attractifs.



Entre septembre 1993 et septembre 1994, l'encours de l'ensemble des livrets s'accroît fortement. Ainsi, après avoir diminué de 0,3 % en 1993, l'encours des livrets A s'est accru de 5,5 % en septembre 1994 en glissement annuel. Cette évolution à la hausse concerne également l'encours des placements en Plans d'Épargne Logement (+18,5%) et en Plans d'Épargne Populaire (+ 17,4 %). En revanche, l'encours des placements à taux de marché a régressé de nouveau fortement début 1994 après avoir déjà diminué de 7,9 % sur l'ensemble de l'année 1993. En particulier, les titres d'OPVCM monétaires ont vu leur encours diminuer de 10 % entre septembre 1993 et septembre 1994.■